

## Passage ajac possible si on a qu'un semestre de valider ?

Par **Lisa06**, le **06/06/2019** à **15:56**

Bonjour,

Je suis actuellement en l2 droit euro , je suis au rattrapage pour les deux semestres. Pour le semestre 1 je sais que je pourrais valider toutes les matières (en effet je suis défaillant, absente à un examen à cause d'une maladie). Pour le second semestre je ne pense pas pouvoir le valider, parce que j'ai trop de points à rattraper. Je pense par contre pouvoir valider une matière à TD pour éviter de le refaire si jamais je redouble.

Ai-je une chance de passer ajac si je réussis que le rattrapage de mon premier semestre ?

Dans l'attente de votre réponse

Par **Le**, le **06/06/2019** à **19:18**

Bonjour !

ça dépend du nombre de crédits que vous arrivez à valider

Faut consulter les MCC modalités et contrôle des connaissances de votre faculté.

Mais en moyenne ça prend 42 crédits ou 70% de l'année validée pour être AJAC donc il serait même possible théoriquement de ne valider aucun semestre mais d'être AJAC (mais j'admet que la personne qui arriverait à ça serait très douée car c'est statistiquement très difficile).

En gros dans les UE, avec des majeures à 6 ou 7 et les mineures de 1,5 2 3 ou 5 doivent être validées pour que le nombre de crédits soit de 70%.

Donc faut voir combien de crédits font chaque UE et combien il faut en valider pour avoir l'année en AJAC.

Je prend un exemple

Université Jean Luc Delarue

Droit Constitutionnel 7 crédits Moyenne 10 validé

Droit des Contrats 7 crédits Moyenne 10 validé

Droit Historique 5 crédits Moyenne 12 validé

Droit des bigoudis 3 crédits Pas validé

Droit de dessiner 2 crédits Pas validé

Allemand 3 crédits Moyenne 11 validé.  
Lancer de javelot juridique 3 crédits pas validé

Le semestre fait 30 crédits  
Nombre de crédits validés au semestre : 22 sur 30

Semestre 2 30 crédits pareil.  
Semestre validé.

Le MCC de la Fac dit que ça prend 75% des crédits pour être AJAC.

Semestre 1 : 22 crédits + Semestre 2 30 = 52 crédits validés sur 60 = 86% de l'année validée en crédits (environ) ça passe!

Faut donc voir ce que dit la fac pour le statut AJAC et tenter de valider autant de crédits que possible pour atteindre le nombre fixé :).

Par **Lisa06**, le **06/06/2019** à **19:44**

pour le premier semestre, il me reste que deux matières à valider : une matière dont le coefficient est à 4 ( c'est celle-là que j'ai pas pu passée ) et le droit administratif = coef 6. pour le droit administratif, je ne pense pas pouvoir le rattraper mais pour l'autre je sais que je vais l'avoir.

pour ce qui est du 2nd semestre, il n'y a que 3 matières où je ne pense pas avoir la moyenne, tout le reste je les ai déjà validé.

je vous remercie d'avoir répondu à ma question.

Par **Titia25**, le **15/07/2019** à **02:58**

Bonsoir

S'il vous plaît je voudrais savoir si il est possible d'avoir le statut d'AJac alors que je n'ai validé aucun de mes deux semestres mais j'ai une moyenne générale des deux semestres à 9,60 et je n'ai que 03 matières à rattraper et premier semestre et 03 au second semestre aussi.

Merci de votre compréhension

Par **Isidore Beautrelet**, le **15/07/2019** à **12:00**

Bonjour

Je crains que ce ne soit impossible. Le statut d'AJac suppose d'avoir validé un des deux semestres.

Je sais que ça paraît frustrant ... ..

Par **marianne76**, le **15/07/2019** à **12:49**

Bonjour

Je rejoins Isidore il faut avoir au moins un semestre.

De toute façon il est peu souhaitable d'être AJAC le retour des étudiants sur la question est édifiante c'est vraiment trop dur.

Du coup d'ailleurs certaines fac ne le pratiquent plus

Par **Isidore Beautrelet**, le **15/07/2019** à **12:53**

C'est vrai que je l'ai été pour quatre matières L2/L3 et c'est une situation que je ne souhaiterais même pas à mon pire ennemi.

Par **Deb50**, le **18/07/2019** à **17:25**

Bonjour je suis étudiante I1 AES j'ai validé mon semestre 2 (10.131) mais pas le 1er est-ce que je peux passer en AJAC ?

Par **marianne76**, le **18/07/2019** à **19:23**

Bonjour,

Ce n'est pas nous qui pouvons vous répondre mais votre université : certaines l'acceptent d'autres pas et ce n'est jamais automatique .

En principe cela se décide lors du jury de la session 2 donc en principe si vous étiez AJAC ce serait déjà précisé

Par **Mymy**, le **24/06/2024** à **14:30**

Bonjour, je suis en I1 et je viens de passer les rattrapages. J'ai validé mon semestre 1 mais pas le 2e mais j'ai un total de crédit validé de 48. Je voudrais savoir si je peux être AJAC sachant que j'ai une matière de td ( td + cm ) que je n'ai pas validé et deux autres matières en contrôle continue

Par **Isidore Beautrelet**, le **24/06/2024** à **19:31**

Bonjour

Sur le principe oui. Il faut contacter votre scolarité car ce sont les seuls à pouvoir vraiment vous répondre car les règles ne sont pas les mêmes d'une fac à l'autre.

Par **Mymy**, le **24/06/2024** à **20:33**

D'accord, Merci.